



BULLETIN

HEBDOMADAIRE

N°27 EN LIGNE

LUNDI 22 JANVIER 2024



OUVERTURE DU COMITÉ

Lundi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
Mardi à Vendredi De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi De 14h00 à 18h30
Mardi à Jeudi De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Vendredi De 09h30 à 12h00

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – BROLIRON – GRIMAUD - GUERIN
Mrs	BOUSELOUGUIA – DUC-GAYFFIER - RIBET

SOMMAIRE

Trésorerie

Page 02

Compétitions

Page 05

Technique

Page 12

Minibasket

Page 15

Officiels

Page 16

Règlements

Page 17

Qualifications

Page 19

Infos clubs

Page 20

Courriers

Page 22

TRÉSORERIE

DERNIER RAPPEL

CHARTE DES OFFICIELS

La Fédération nous a fait parvenir la facture relative à la Charte des officiels pour la saison 2021-2022.

Malgré nos relances, les clubs ci-dessous sont toujours redevable de la somme indiquée dans le tableau.

Nous vous demandons de bien vouloir régulariser la situation **dans un délai de 8 jours**.

Sans réponse de votre part, le comité Drôme Ardèche devra faire remonter l'information auprès de la Fédération Française de Basket Ball qui prendra les décisions qui s'imposent.

Nous comptons sur vous.

CLUBS	MONTANT
ANDANCE	480.00 €
BOURG DE PEAGE	245.00 €
CREST SAILLANS	555.00 €
CTC SUD DRÔME	666.00 €
EPINOUZE	588.00 €
GENISSIEUX ROMANS	140.00 €
LA VOULTE	140.00 €
MANTAILLE	282.00 €
MONTELIER	30.00 €
ST VALLIER	1840.00 €
VALENCE BOURG	564.00 €

APPEL 4^{ème} ACOMPTE – SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 4^{ème} acompte pour la saison 2023-2024.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mercredi 31 janvier 2024 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée dès le 1^{er} février 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur le compte courant du comité.

AUBENAS	3 460,00 €
BASKET NORD ARDECHE	2 170,00 €
BOURG DE PEAGE	3 150,00 €
CREST SAILLANS	3 095,00 €
EPINOUBE	950,00 €
LARGENTIERE VAL DE LIGNE	360,00 €
LE TEIL	2 300,00 €
MANTAILLE	1 885,00 €
PORTES LES VALENCE	2 780,00 €

APPEL 4^{ème} ACOMPTE CAISSE DES OFFICIELS SAISON 2023-2024

Ci-après l'appel du 4^{ème} acompte pour la saison 2023-2024 de la caisse des officiels.

Merci d'adresser au comité vos règlements, de préférence par virement au plus tard pour le mercredi 31 décembre 2023 inclus.

S'il vous est impossible de régler par virement, le cachet de la poste fera foi pour vos envois de chèque.

Pour rappel, du fait que les appels d'acomptes se font à plus de 4 semaines avant l'échéance et que les clubs ont la possibilité de nous informer de leur problème de trésorerie en amont, une pénalité de 10% sera appliquée sur la facture financière du club dès le 1^{er} février 2024.

Attention :

Les acomptes ci-dessous sont à verser sur la caisse des officiels.

AUBENAS	360,00 €
BASKET NORD ARDECHE	450,00 €
BOURG DE PEAGE	540,00 €
CREST SAILLANS	200,00 €
EPINOUBE	200,00 €
LE TEIL	235,00 €
MANTAILLE	300,00 €
PORTES LES VALENCE	440,00 €

COMPÉTITIONS



Le comité directeur s'est réuni en urgence ce jour à 16 heures au vu de la situation sur nos routes départementales.

Le CD26-07 a décidé de laisser le choix aux clubs disputant les coupes Drôme Ardèche de maintenir ou non leurs rencontres ce week-end.

Les clubs ont jusqu'au vendredi 26 janvier 2024 à 13 heures pour informer la commission des compétitions et la CDO pour permettre à celle-ci de prévenir les officiels. À défaut, le comité considérera que les rencontres sont maintenues. Si ces dernières n'ont pas lieu, le règlement concernant les forfaits sera appliqué.

Dans la mesure du possible, la commission des compétitions souhaite que les matchs pouvant se disputer sans difficulté majeure de déplacement aient lieu.

Pour ce faire, les 1/4 finales pourraient être repoussés au week-end du 02/03 mars 2024 et les 1/8 finales devront être joués au plus tard le 18/02/2024.

Les rencontres peuvent également être jouées en semaine.

Les clubs ont jusqu'au mercredi 31 janvier pour informer de la date de report. Après cette date, la commission des compétitions imposera la date et les horaires.

Ces décisions sont prises dans l'intérêt général de nos licenciés au vu de la situation exceptionnelle.

Merci de votre compréhension.

APPELS À CANDIDATURES

La commission des compétitions est à la recherche de salles pour :

30 mars 2024	Demi-finales Coupes	(1 salle)
18-19 mai 2024	Demi-finales championnats Jeunes et Seniors	(3 salles)

Les clubs intéressés sont priés de se faire connaître auprès de la commission des compétitions pour le 31 janvier 2024, dernier délai.

CANDIDATURES REÇUES

SAINT JEAN DE MUZOLS : Demi-finales championnats Jeunes et Seniors
SAINT JEAN DE MUZOLS : Demi-finales Coupes

RECTIFICATIF MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS - Effet le 15/01/2024

IE-MONTELIMAR 1 - RMU15-3-P2 Poule C		
THYVENT Lino	remplace	COUDERC Donovann

MODIFICATION 5 OU 7 MAJEURS Effet le 22/01/2024

BC NORD ARDECHE 1 - PNM Poule d		
NDJOCK René Ivance	remplace	MARRON Justin
CHAVANAY 1 - RF3-P2 Poule H		
TROUILLET Morgane	remplace	BARRAL Chloé
CHATEAUNEUF 1 - PRF-P2 Poule A		
ASTIER MENDEZ Marie	remplace	ALBALADEJO Fiona
TAIN TOURNON 3 - RM3 Poule I		
BELGHERBI Jibril	remplace	JACQUES Pierre
VALENCE BOURG 3 - DMU17-2-P3 Poule B		
PETIT-PONS Eymrick	remplace	PERRIER Noam

VERNOSC DAVEZIEUX - RMU20-P2 Poule R3-C		
ORIOU Gabin	remplace	PEYCHON Nolan

IE-BC NORD ARDECHE 1 - DFU18-P3 Poule B		
GOUDARD Leane	remplace	MALSERT Jenna

IE-BC NORD ARDECHE 2 - DFU18-2-P3 Poule B		
--	--	--

MICHEL Laurine	remplace	SOTON Estelle
----------------	----------	---------------

IE-VANAU - DFU18-2-P3 Poule B		
PERRIN Rejane	remplace	FANGET Julie

HAUTERIVES 1 - DFU18-P3 Poule A		
GIL Chloe	remplace	BRUNET Alix

ST JEAN DE MUZOLS - RFU18-2-P2 Poule B		
CASSORLA Maelle	remplace	PELLEGRINI Nina

TIRAGE DES 1/8^e FINALES DES COUPES DRÔME-ARDÈCHE (27-28 janvier 2024)

COUPE DROME ARDECHE MAURICE HERBUEL MASCULINE

samedi 21h00	SAINT PERAY 1 (PRM)		SAINT VALLIER 4 (PRM)
dimanche 13h30	ECLASSAN 3 (DM4)		TAIN TOURNON 4 (DM4)
samedi 20h00	LAVEYRON (DM4)		BOURG DE PEAGE 3 (DM4)
vendredi 20h00	ECLASSAN 2 (DM3)	+7	BEAUMONT 1 (DM2)
vendredi 20h30	CHATEAUNEUF/ISÈRE 2 (DM4)	+21	CHATEAUNEUF/ISÈRE 1 (PRM)
samedi 20h00	LE TEIL 1 (DM3)	+14	BC NORD ARDECHE 2 (PRM)
samedi 19h00	SAINT PERAY 2 (DM4)	+7	LE CHEYLARD 1 (DM3)
samedi 20h00	VANAU 1 (DM2)	+7	VALENCE BOURG 2 (PRM)

COUPE DROME ARDECHE LOUIS CELLIER FEMININE

vendredi 21h00	GENISSIEUX ROMANS (DF2)		CREST SAILLANS (DF2)
dimanche 15h30	ECLASSAN 2 (DF3)	+7	LE TEIL (DF2)
samedi 18h00	SERRIERES 2 (DF2)	+7	EPINOUBE 2 (PRF)
dimanche 15h30	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1 (PRF)		CHOMERAC 1 (PRF)
samedi 20h00	MERCUROL 1 (DF3)	+14	SAINT SORLIN JARCIEU 1 (PRF)
vendredi 21h00	SERRIERES 1 (PRF)		MONTELIER (PRF)
samedi 20h00	SAINT MARCEL LES ANNONAY (DF2)	+7	ENTENTE CRUSSOL BASKET (PRF)
samedi 18h00	VANAU (DF2)		LE CHEYLARD (DF2)

COUPE DROME ARDECHE LAURA MONTEIL U18 FEMININE

samedi 16h00	IE-VANAU	IE-VERNOSC DAVEZIEUX
samedi 18h00	SAINT MARCEL LES ANNONAY	PORTES LES VALENCE
dimanche 15h00	VALENCE BOURG	CHOMERAC 2
samedi 13h00	HAUTERIVES	ANNEYRON
dimanche 15h00	GENISSIEUX ROMANS	IE-BC NORD ARDECHE 1
dimanche 15h30	LE TEIL	ECLASSAN

EXEMPTS

AUBENAS
LA VOULTE

COUPE DROME ARDECHE FRANCOIS DUFOUR U17 MASCULINE

samedi 18h00	LE TEIL	IE-BC NORD ARDECHE
dimanche 15h30	IE-PORTES LES VALENCE	LA VOULTE
samedi 16h00	VERNOSC DAVEZIEUX	SAINT VALLIER 2
samedi 16h00	BOURG DE PEAGE	VALENCE BOURG 1
dimanche 13h00	VALENCE BOURG 2	MANTAILLE
samedi 16h00	SAINT SORLIN JARCIEU	RHODIA
dimanche 13h00	GENISSIEUX ROMANS	MERCUROL
samedi 16h00	SAINT JEAN DE MUZOLS	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

COUPE DROME ARDECHE ARLETTE BROS U15 FEMININE

samedi 14h00	SAINT SORLIN JARCIEU	MERCUROL
samedi 16h00	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1	ECLASSAN
samedi 16h00	LA VOULTE	IE-BC NORD ARDECHE

EXEMPTS

BOURG DE PEAGE
CREST SAILLANS
LE CHEYLARD
RHODIA
VALENCE BOURG

COUPE DROME ARDECHE PIERRE LELEU U15 MASCULINE

samedi 14h00	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE 1	MONTELIER
samedi 15h00	ECLASSAN	IE-BC NORD ARDECHE
samedi 16h00	MANTAILLE	RHODIA 1
samedi 16h00	GUILHERAND-GRANGES	LE CHEYLARD
dimanche 13h30	LE TEIL	ANNEYRON
samedi 18h00	MERCUROL	SAINT VALLIER 1
samedi 18h00	LA VOULTE	SAINT VALLIER 2
dimanche 13h00	RHODIA 2	PORTES LES VALENCE

COUPE DROME ARDECHE LAURE SAVASTA U13 FEMININE

samedi 14h00	LE TEIL	CHAVANAY
samedi 13h30	ECLASSAN 2	MONTELIER
samedi 14h00	VERNOSC DAVEZIEUX	ANDANCE
dimanche 11h00	LA VOULTE	SAINT SORLIN JARCIEU
dimanche 10h30	RHODIA	SAINT MARCEL LES ANNONAY
dimanche 10h30	CHOMERAC 2	IE-BC NORD ARDECHE
samedi 16h00	MERCUROL	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE
dimanche 11h00	GENISSIEUX ROMANS	PORTES LES VALENCE

COUPE DROME ARDECHE ERIC MICOUD U13 MASCULINE

dimanche 11h00	VALENCE BOURG 1	VERNOSC DAVEZIEUX
dimanche 9h00	LA VOULTE	CHATEAUNEUF SUR ISÈRE
dimanche 13h00	IE-BC NORD ARDECHE	VALENCE BOURG 2
samedi 16h00	LE TEIL	MANTAILLE 1
samedi 16h00	RHODIA 2	BOURG DE PEAGE 2
samedi 10h30	ENT ANDANCE-ECLASSAN	LE CHEYLARD

EXEMPTS

ECLASSAN
SAINT SORLIN JARCIEU

ATTENTION !

Les rencontres de coupes Drôme-Ardèche concernant le club d'ÉCLASSAN se joueront au complexe sportif de SARRAS, place du Général de Goutel.

RENCONTRE PERDUE PAR PÉNALITÉ

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif
VERNOSC DAVEZIEUX	3081	DMU17-P3 Poule A	20/01/24	Participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match

FORFAIT

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
RHODIA	2291	DFU15-2- P3 Poule C	21/01/24	Forfait à Bourg de Péage	200,00 €

AMENDES

CLUB	N° match	Catégorie	Date	Motif	Amende
VERNOSC DAVEZIEUX	3081	DMU17-P3 Poule A	20/01/24	Rencontre perdue par pénalité	100,00 €
IE-SAULCE 3	1069	PRM Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club délégué)	10,00 €
HAUTERIVES	206	DF2 Poule A	21/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre, marqueur, chronométreur et délégué)	10,00 €
PIERRELATTE	2077	DFU18-2-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence joueuse n°6)	10,00 €
IE-ST JEAN DE MUZOLS	2077	DFU18-2-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur, chronométreur et délégué)	10,00 €
BC NORD ARDECHE	2079	DFU18-2-P3 Poule B	21/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club 1e arbitre)	10,00 €
ANNEYRON	2080	DFU18-2-P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence entraîneur)	10,00 €
ST MARCEL LES ANNONAY	2081	DFU18-2-P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence marqueur)	10,00 €
ST VALLIER 2	3083	DMU17-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence entraîneur)	10,00 €
RHODIA	3084	DMU17-P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (absence marqueur et erreur n° de licence arbitre 2)	10,00 €
IE- PORTES LES VALENCE 2	4481	DMU17-2- P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence entraîneur)	10,00 €
TAIN TOURNON 2	4482	DMU17-2- P3 Poule B	21/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence et nom du marqueur)	10,00 €
VALENCE BOURG 3	4483	DMU17-2- P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (erreur n° de licence entraîneur)	10,00 €
IE- ST JEAN DE MUZOLS	2077	DFU18-2-P3 Poule A	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club marqueur, chronométreur et délégué)	10,00 €
BC NORD ARDECHE	2110	DFU15-P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (absence nom club arbitre)	10,00 €
VERNOSC DAVEZIEUX	2186	DFU13-P3 Poule B	20/01/24	Feuille mal remplie (absence n° licence délégué)	10,00 €

FAUTES TECHNIQUES

Rencontres						Club	Amendes		
Division	Poule	N°	Type						
			1	2	3			4	5
IDMU20-P2	2	30578	T-20/01				MANTAILLE	50 euros	
PRF-P2	B	76	B-20/01				ANDANCE	50 euros	
DM2-P2	A	1268	T-21/01				BEAUMONT	50 euros	
DF2-P2	A	206		T-21/01			LE TEIL	100 euros	
DMU17-P3	A	3083	C-20/01				ST JEAN DE MUZOLS	50 euros	
DMU17-P3	A	3083		T-20/01			ST JEAN DE MUZOLS	100 euros	
DMU15-P3	A	3131	T-20/01				ST VALLIER	50 euros	
DMU13-2-P3	A	4214	T-20/01				LE TEIL	50 euros	

TECHNIQUE

ENTRAINEMENTS POTENTIELS 2012 - FILLES

L'entraînement prévu le mercredi 24 janvier 2024 a été annulé en raison de la grève des agriculteurs. Cet entraînement est reporté au mercredi 31 janvier 2024 au Lycée du Valentin à Bourg les Valence de 14h15 à 16h15.

Une convocation sera envoyée par la commission Technique.

Liste des filles

AUBENAS
CHATEAUNEUF
CHAVANAY
CHOMERAC

CREST
ECLASSAN
GENISSIEUX
MONTELIER
MONTELMAR

NYONS
PORTES LES VALENCE
ST JEAN DE MUZOLS
ST VALLIER

TAIN-TOURNON
VERNOSC-DAVEZIEUX

Essart Mailys
Becker Marion
Badiou Valentine, Beraud Lana, Ceccon Lena
Bagdassarian Tess, Demarcq Maelle, Ferlin Lina, Guironnet Lise, Soumare Aissata
Peysseelon Elly
Ducoin Emerence, Legalliard Manon, Mourier Liséa
Normand Bounias Mayana, Thivolle Maeline
Bard Romane
Caron Louane, Dembos Audigier Luisa, Gruselle Emmy, Jullien Loise
Lebouc Ève
Benallou Neyla
Fosse Camille
Metucin Emine, Toure Mama Aissatou, Toure Ramatoulaye Joëlle
Delhomme Lilo
Viallet Maeline



DOSSIER CHAMPIONNAT DE FRANCE

La commission Technique souhaite réunir les clubs qui désirent déposer un dossier championnat de France U15 afin de pérenniser le niveau championnat de France sur notre territoire

dans les années futures.

Une réunion est prévue à cet effet le 12 février 2024 à 19 heures au siège du Comité.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de votre candidature à l'adresse email suivante technique@dromeardechebasketball.org

Réponses reçues : TAIN TOURNON – ST JEAN DE MUZOLS

Le Comité réserve sa réponse concernant le maintien ou non du Challenge Benjamins à demain 13 heures par retour de mail auprès des différentes personnes concernées.

CHALLENGE BENJAMINS/BENJAMINES2023/2024

Vos enfants sont qualifiés pour les finales départementales du challenge benjamins/benjamines qui se déroulent le 28 janvier 2024 sur CREST SAILLANS / PIEGROS LA CLASTRE.

Les épreuves qualificatives se déroulent sur 3 gymnases (Soubeyran, Chareyre à Crest et Rif de blanc à Piégros) où l'accueil se fera à partir de 9h et les épreuves commenceront à 9H30.

La finale rassemblera les 8 meilleurs garçons et les 8 meilleures filles et sera sur le Gymnase Soubeyran (heure en fonction de la fin des épreuves de qualification).

Pour rappel : Seuls les enfants nés en 2012 et 2011 et qui sont finalistes départementaux pourront participer aux finales régionales.

Voici la liste des enfants répartis par gymnase

Gymnase Soubeyran - Av. Jean Rabot - 26400 CREST

Accueil à 9h

FILLES

CHAVANAY	BERAUD Lana - CANARIO Rachel - CECCON Léna - RATAJCZAK Mathilde
MONTELIER	PERISSOUTTI Chiara
PORTES LES VALENCE	CRESPY Alicia
ST JEAN DE MUZOLS	LEJEUNE Anais - SOUFFEZ Massilia
ST MARCEL LES ANNONAY	PERRIN Noémie - VEYRE ROUDON Andrée Anne
TAIN TOURNON	SAGE Axelle
VALENCE BOURG	SARKISSIAN Paula

GARÇONS

PORTES LES VALENCE	BERNARD Albin - LATTIER Arthur - MICHEL Theo – QUERRE Roméo
ST SORLIN/JARCIEU	BILAUDE Lenny
ST JEAN DE MUZOLS	BILLON Baptiste - BLACHON Arthur – JULIEN Gabin – PAGNIER Lancelot
SAULCE	BONNAURE-EGENSCHWILLER Marius - JACQ Alexandre - KUNZI Eliot
TAIN TOURNON	FRENDI Naël –
VALENCE BOURG	MOUHOUDINE Tais

Gymnase Chareyre - Chemin Reveesz Long - 26400 CREST

Accueil à 9h

FILLES

CREST SAILLANS	GUEYDAN Charlise - RIAS Justine
ECLASSAN	BARJON Lola - BARRE Elsa - BESSEAS Romane
MERCUROL	CANNIAUX--N'ZOUTANI Mahaut - CHABAL Léonie - MOURIER Romane
	HIREL Louisa - MAISONNEUVE Nicky - MALSERT Lilou

GARÇONS

BOURG DE PEAGE	ROMEYER Lowen
CREST SAILLANS	SIMON GOMEZ Iokin - BOUCHERAND Josselin
MONTELMAR	BIJELOVIC Luka - PERSINET Raphaël
RHODIA	LE GOFF Nemaja - ZANOUDA Naji
ST VALLIER	DUPUIS LEITE Alix - HELALI Madhi - KABEBWA Djawad - PINAR Adem
VERNOSC DAVEZIEUX	LECONCO Lenny - PERRIN Mathéo

Gymnase Intercommunal - Quartier Rif de Blanc - 26400 PIEGROS LA CLASTRE Accueil à 9h

FILLES

AUBENAS	KRAIEM Naele - MASSONOT Zoé
CHATEAUNEUF	THOMSEN Freya
CHOMERAC	BEL Candice - FERLIN Lina - GUIRONNET Lise - KHOUTSAVANH Alicia
MONTELMAR	DEMBOS-AUDIGIER Luisa - HERBULOT Joyce
NYONS	DIAN Ines - DIAN Chahinez –
ST PAUL	GOUGNE Mélissa

GARÇONS

AUBENAS	PRIVAT Jarock
CHATEAUNEUF	COUREU Gabriel - THIEVENT Manoé
NYONS	BAUDET EL HADDIOUI Wissem - MANTILARO Charly - ROCHE Quentin
	RUBIN Louis
PIERRELATTE	BAZOUW Wyllan - COLPART Tom - DAUSSION Maxence - FAURE Gabriel
	FLORIT Bastien - LAURENT Justin

Afin de faciliter l'organisation de cet événement, nous demandons aux correspondants de clubs de se rapprocher des parents afin qu'ils confirment la présence ou non de leur enfant.

MINIBASKET

Le Comité réserve sa réponse concernant le maintien ou non du Baby des rois à demain 13 heures par retour de mail auprès des différentes personnes concernées.

OFFICIELS

STAGE DE FORMATION

A l'attention des arbitres, des référents arbitres, des stagiaires de l'école d'arbitrage du comité, des clubs et des formateurs :

Au vu de la situation de nos routes départementales, le comité directeur du CD 26/07 s'est réuni ce jour.

Suite à cette réunion d'urgence, il a été décidé en raison des difficultés de circulation, de reporter le stage de formation continue initialement prévu ce vendredi 26 janvier 2023.

Dès que nous le pourrons, nous vous informerons de la date du report de ce stage (qui restera bien évidemment un vendredi soir).

Sachez que la situation est compliquée et que nous faisons au mieux.

REGLEMENTS

Réponse de la Fédération concernant la participation des U13

Je vous confirme que conformément à l'article 429 des Règlements Généraux, un joueur évoluant en U13 ne peut jouer qu'un seul match sur trois jours consécutifs :

« Un joueur des catégories d'âge U15 et moins ne peut participer à plus d'une rencontre sur trois jours de suite (consécutifs) qu'il soit surclassé ou non (à l'exception des tournois, pour autant que le temps de jeu soit réduit, et des phases finales des compétitions nationales). »

L'article 429.4 prévoit ensuite deux possibilités :

« Pour les licenciés souhaitant cumuler les pratiques « jouer » et « arbitrer », par dérogation aux dispositions ci-dessus, ils pourront participer à 4 rencontres sur trois (3) jours consécutifs :

- 2 rencontres en tant que joueur et 2 rencontres en tant qu'arbitre ;

OU

- 1 rencontre comme joueur et 3 rencontres en tant qu'arbitre. »

Aussi, ce licencié U13 peut jouer 1 rencontre en tant que joueur et éventuellement réaliser 3 arbitrages sur trois jours consécutifs (conformément à l'annexe 15 du Règlement des Officiels).

Rappel Règlements Particuliers U13

Défense individuelle et écrans :

La défense individuelle est **OBLIGATOIRE** et les écrans sont interdits.
Les arbitres n'ont pas la capacité d'évaluer l'éventuelle défense de zone.

Rappel Règlements Particuliers U15

Défense individuelle et écrans :

La défense individuelle est **OBLIGATOIRE**.
Les arbitres n'ont pas la capacité d'évaluer l'éventuelle défense de zone.

Rappel Sportifs Drôme Ardèche

5.4 Vérification des licences :

Par sa signature, l'entraîneur confirme l'exactitude, la véracité et la sincérité des éléments déclaratifs fournis.

Article 6 – LES OFFICIELS

6.3 Absence :

En cas d'absence des OTM désignés ou de non-désignation, l'arbitre prendra toutes dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la rencontre. Les associations concernées doivent les fournir dans tous les cas.

Le partage des tâches se fait de la façon suivante :

- Chronomètre : Équipe recevante
- Feuille de marque : Équipe visiteuse

Si l'équipe visiteuse ne peut présenter d'OTM, **l'association organisatrice** doit y pourvoir en totalité. En cas d'impossibilité, la rencontre ne peut se dérouler et **l'association** recevante sera pénalisée.

QUALIFICATIONS

LICENCES NON CONFORMES

Les licences ci-dessous sont non conformes et font l'objet d'une déqualification du joueur.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Nous fournir les éléments demandés sur la fiche du licencié.

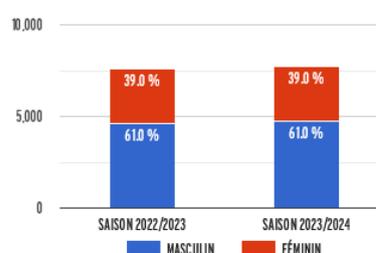
Nous vous conseillons de ne pas faire jouer ce dernier sous peine de match perdu par pénalité.

Nom / Prénom	Groupement	Observations
BRIDAY Nicolas	GUILHERAND GRANGES	Certificat médical non conforme : 2021 Il n'était pas licencié la saison dernière
BATTAIN Cyril	TAIN-TOURNON	Certificat médicale non conforme : Inférieur à 6 mois, c'est une réactivation de licence
ROUSSERIE Julie	ST SORLIN/JARCIEU	Manque tampon certificat médical

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du comité.

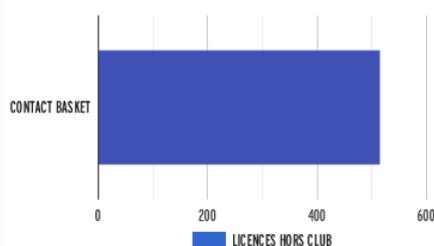
LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 25 JANVIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2022/2023	2 964	39.0%	4 601	61.0%	7 565
SAISON 2023/2024	2 980	39.0%	4 717	61.0%	7 697
EVOLUTION	16		116		132
EVOLUTION %	1.0%		3.0%		2.0%



LICENCES HORS CLUBS À LA DATE DU 25 JANVIER

CONTACT BASKET (AVENIR,SANTE,OBE,OBC,OBL,OBU)	514
TOTAL SAISON 2023/2024	514



TOTAL LICENCES À LA DATE DU 25 JANVIER 2024

8 211

INFOS CLUBS



VENTE DE BOUDIN ET SAUCISSE



*8€ le mètre de
boudin*

04 FÉVRIER 2024

*SAULCE-SUR-RHÔNE
GYMNASE GEORGES
MIRABEL*



*Sur place une buvette vous
attendra avec votre commande.*

*2.50€ saucisse
et murson*

**RÉSERVATION CONSEILLÉE POUR
VOS COMMANDES PAR SMS AVANT
LE 28 JANVIER 2024 au 06 86 37 00 64**

8

38



VENDREDI 16/02

Loto

**AU GYMNASSE
GEORGES MIRABEL
À SAULCE SUR RHONE**

42

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

19H30

PS5



Brasero

7

1 carton 4€
Début des parties 19h30

6	88	12	5
52	40		

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- [2018-01-18-NOTE-LR-CD-CLUB-2-PFE-Etude-sur-l'emploi-des-techniciens-Basketball-en-France](#) - BARRAUD Catherine
- [2024-01-22-NOTE-LR-CD-0-CAB-Conventions-avec-les-réseaux-de-Coll--locales](#) - BARRAUD Catherine
- [2024-01-23-5-CF5x5-Tirages-au-sort-Trophées-Coupe-de-France-Séniors-\(1-8e-Finale\)](#) - BARRAUD Catherine
- [2024-01-24-Mot-du-Président-Fédéral-dans-le-cadre-du-Mailing-Clubs](#) - BARRAUD Catherine

LIGUE

- Bulletin officiel n° 26

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 26 et son annexe
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire n° 24
ISERE	Bulletin hebdomadaire n° 26

DIVERS

CDOS Drôme Présentation du Club Drôme

VŒUX 2024

FFBB Stéphanie PIOGER, 2^{ème} Vice-Présidente
Clubs Drôme Ardèche BCNA (J.C. Devès)

NOS PARTENAIRES



**COMPTOIR
DU CARRELAGE**

17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



Rémy VINCENT
5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com
Le sens de la différence

Opticien Visagiste

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com

